

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Riom Limagne et Volcans

ENQUÊTE PUBLIQUE

DU 1^{ER} JUIN AU 11 JUILLET 2022

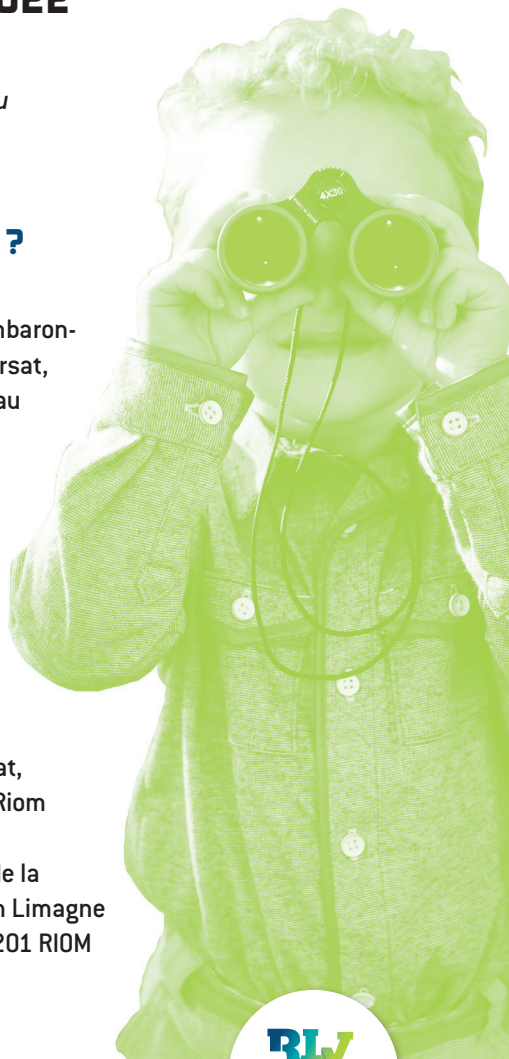
Vous pouvez consulter, inscrire une remarque ou rencontrer le commissaire enquêteur.

Où puis je consulter le PLUi de RLV ?

- sur www.rlv.eu
- sur le dossier papier dans les mairies de Chambaron-sur-Morge, Chappes, Châtel-Guyon, Ennezat, Marsat, Saint-Ignat, Saint-Ours-les-Roches et Volvic, et au siège de Riom Limagne et Volcans à Riom.
- sur les sites internet des communes de RLV.

Comment faire une remarque ?

- sur le site internet de l'enquête publique : www.democratie-active.fr/pluirlv/
- par mail à l'adresse : pluirlv@democratie-active.fr
- sur les registres papiers présents dans les mairies de Chambaron-sur-Morge, Chappes, Châtel-Guyon, Ennezat, Marsat, Riom, Saint-Ignat, Saint-Ours-les-Roches et Volvic, et au siège de Riom Limagne et Volcans à Riom.
- par courrier adressé à Monsieur le Président de la commission d'enquête publique du PLUi de Riom Limagne et Volcans 5 mail Jost Pasquier - CS 80045 - 63201 RIOM Cedex



www.rlv.eu



Où et quand rencontrer les commissaires enquêteurs ?

Lors des différentes permanences qui ont lieu sur le territoire de RLV du 1er juin au 11 juillet 2022 (sans rendez-vous), vous pouvez rencontrer le commissaire enquêteur indifféremment dans tous les lieux indiqués ci-dessous. Vous n'êtes pas obligé de vous rendre dans votre mairie de résidence :

• Mercredi 1^{er} juin 2022 de 9h00 à 12h00 :

- Bâtiment Riom Limagne et Volcans, 8 rue Grégoire de Tours 63200 RIOM
- Mairie, place de la Mairie 63720 ENNEZAT
- Mairie, 10 rue de l'Hôtel de Ville 63140 CHATEL-GUYON

• Jeudi 9 juin 2022 de 9h00 à 12h00 - Mairie, 1 place de la Résistance 63530 VOLVIC

• Samedi 11 juin 2022 de 9h00 à 12h00 - Mairie de Cellule, 5 place de l'Eglise 63200 CHAMBARON-SUR-MORGE

• Mercredi 15 juin 2022 de 14h00 à 17h00 - Bâtiment Riom Limagne et Volcans, 8 rue Grégoire de Tours 63200 RIOM

• Vendredi 17 juin 2022 de 16h00 à 19h00 - Mairie, 10 rue de l'Hôtel-de-Ville 63140 CHATEL-GUYON

• Mardi 21 juin 2022 de 16h00 à 19h00 - Mairie, rue des Mailleries 63530 SAYAT

• Jeudi 23 juin 2022 de 16h00 à 19h00 - Mairie, Place de la Mairie 63720 ENNEZAT

• Samedi 25 juin 2022 de 9h00 à 12h00 - Mairie, 1 place de la Résistance 63530 VOLVIC

• Mardi 28 juin 2022 de 16h00 à 19h00 - Mairie, rue des Mailleries 63530 SAYAT

• Jeudi 30 juin 2022 de 14h00 à 17h00 - Espace Culturel, rue de la Mairie 63720 CHAPPES

• Mardi 5 juillet 2022 de 9h00 à 12h00 - Mairie, rue de la Mairie 63230 SAINT-OURS-LES-ROCHES

• Jeudi 7 juillet 2022 de 14h00 à 17h00 - Mairie, 10 rue de l'Hôtel de Ville 63140 CHATEL-GUYON

• Samedi 9 juillet 2022 de 10h00 à 12h00 - Mairie, place de la Mairie 63720 ENNEZAT

• Lundi 11 juillet 2022 de 14h00 à 17h00 :

- Bâtiment Riom Limagne et Volcans, 8 rue Grégoire de Tours 63200 RIOM
- Mairie, 1 place de la Résistance 63530 VOLVIC
- Salle polyvalente, rue du Couvent 63720 SAINT-IGNAT

Comment obtenir une réponse à mes remarques ?

La commission d'enquête analysera les demandes et apportera des réponses qui seront transcrites dans un document intitulé « Conclusions et avis de la commission d'enquête sur le PLUi de RLV ». Celui-ci sera disponible sur www.rlv.eu ainsi qu'au format papier à RLV, 8 rue Grégoire de Tours 63200 RIOM, à la Sous-Préfecture de Riom et dans toutes les mairies du territoire de RLV pendant un an. Il n'y aura pas de courrier individuel de réponse à chaque remarque. Celles-ci pourront être prises en compte avant l'approbation finale du futur PLUi qui est programmée pour le début de l'année 2023.